

Date de dépôt : 23 juin 2020

Rapport

de la commission des transports chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion de la Fondation des parkings pour l'année 2019

Rapport de M. Christo Ivanov

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commission des transports a étudié le projet de loi en question lors de sa séance du 26 mai 2020 sous la présidence de M^{me} Marjorie de Chastonay. La commission des transports a été assistée par : M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, DI ; M. David Favre, directeur général des transports, DI ; M. Guy Schrenzel, secrétaire général adjoint, DI.

Le procès-verbal de cette séance a été rédigé par M^{me} Laure Diallo.

Que toutes ces personnes soient remerciées du soutien apporté aux travaux de la commission des transports.

Présentation du rapport pour l'année 2019 de la Fondation des parkings par M. Antoine de Raemy, président, et M. Damien Zuber, directeur général

M. de Raemy indique que l'année 2019 était une belle année pour la Fondation des parkings (FP). Le point marquant de l'année 2019 est l'inauguration du parking de la gare du Léman Express de Chêne-Bourg de 500 places, ce qui fait que tous les deux ans la Fondation inaugure un nouveau parking et ils ont inauguré trois vélostations dont celle de Lancy-Pont-Rouge de plus de 1000 places qui est la plus grande de Suisse romande.

En ce qui concerne le service du stationnement, ils traitent directement les flux financiers avec la Ville de Genève. La Fondation n'a plus que 3%

d'endettement sur son bilan. C'est une institution au service de la collectivité et de l'Etat.

M. Zuber dit qu'en 2019, la FP comptait 178 collaborateurs. Il y a 5 départements, 6 directions et ils ont développé avec le Léman Express l'activité des vélostations, il y en a désormais une dizaine. Il y a la nouvelle vélostation de Lancy-Pont-Rouge, celle de Lancy-Bachet et celle de Chêne-Bourg. Il y a au total 29 482 places de parking pour les voitures, 159 places pour les voitures électriques dans 22 parkings et 79 places pour Mobility.

Les vélostations constituent la moitié de leur activité. Ils délivrent 30 000 macarons en ville de Genève et dans les communes. 2019 a été une année énorme en termes de croissance, car avec le Léman Express ils ont mis en service de nombreux ouvrages. Le parking de la gare de Chêne-Bourg a été construit par la FP et les vélostations des gares de Chêne-Bourg et de Lancy-Bachet ont été construites par le canton de Genève et sont gérées par la FP. La vélostation de la gare des Eaux-Vives a été construite par les CFF et elle est gérée par la FP.

Sur la voie publique, ce sont plus de 30 000 places de voitures et plus de 15 000 places pour les deux-roues. Ils gèrent également les horodateurs. Ils ont plus de 15 000 abonnés et locataires. Au niveau de la dématérialisation, en 2019 ils ont installé un nouveau système de comptage par caméra au P+R de l'Etoile qui filme et détecte la présence de véhicules sur chaque place de stationnement. Ils ont ouvert le paiement du stationnement sur la voie publique par mobile à cinq opérateurs.

En 2019, ils ont comptabilisé un montant de 17,5 millions pour la recapitalisation de la CPEG, ce qui a impacté leur résultat 2019 qui est négatif de 5 millions ; il aurait été positif sans cette recapitalisation. Ils travaillent sur des projets de nouveaux ouvrages notamment le Parking du Trèfle-Blanc, le P+R Bachet, le P+R Bernex-Vailly et le P+R des Tuileries.

Un commissaire (PLR) demande quel est le taux d'occupation des nouveaux parkings aux Eaux-Vives et à Chêne-Bourg.

M. Zuber dit que pour Chêne-Bourg il y a pour l'instant un seul niveau ouvert de 40 places, il est donc déjà bien occupé par rapport à sa capacité. Le parking CFF de la gare des Eaux-Vives est pour le moment très peu occupé, car il lui semble que la gare des Eaux-Vives n'a pas encore atteint sa capacité attendue. Les habitants des immeubles ne sont pas tous arrivés et ils ont signalé aux CFF qui sont les propriétaires que les tarifs sont assez élevés.

Un commissaire (PLR) est étonné de voir qu'ils sont actifs à Sion. Il demande quels sont la rationalité, l'objectif et la perspective là derrière.

M. de Raemy indique qu'ils ont un très grand centre de contrôle au parking de Saint-Antoine, c'est là que le personnel se situe. Pour les parkings à Sion, c'est principalement du contrôle 24h/24 et 7j/7 et c'est un mandat de la Ville de Sion ; ils espèrent avoir d'autres mandats puisque le contrôle se fait depuis Saint-Antoine et que ce sont des revenus supplémentaires pour la FP. Ils ont développé à l'interne l'application Velocity qui est désormais exportée dans toute la Suisse. C'est une expertise de la FR qui leur permet d'accroître leur revenu et de financer les installations genevoises.

Un commissaire (PDC) demande concernant les vélostations s'ils ont constaté une fréquentation intéressante après quelques mois d'utilisation en sachant que ça a été freiné par les grèves et le Covid.

M. de Raemy dit qu'il est un peu tôt pour y répondre. La vélostation de Lancy-Pont-Rouge est malheureusement très peu utilisée suite aux grèves et au Covid. Ils démarrent une campagne d'abonnements à destination des propriétaires de vélos pour ces vélostations.

Un commissaire (PDC) a une question concernant les recharges pour les voitures électriques dans leurs parkings. Elles sont actuellement gratuites et il demande s'ils pourraient faire payer plus cher les places avec possibilité de recharge.

M. de Raemy répond que c'est une volonté de leur part, mais pas dans l'immédiat. Ils équipent leurs parkings afin de différencier les prix en fonction de la recharge d'une voiture électrique.

Un commissaire (PDC) demande où ils peuvent avoir des données sur la consommation électrique des bornes de recharge dans leurs parkings.

M. de Raemy répond qu'ils savent exactement ce que leur coûtent les recharges.

M. Zuber dit qu'ils surveillent la fréquentation de leurs places et il y a certains parkings où ces places ont beaucoup de succès. Ça dépend du quartier et du type de parking. La mission donnée par le canton est de promouvoir l'électrique et ils équipent le plus possible leurs parkings de ces bornes. Ils les rendront payantes pour éviter que des voitures stationnent systématiquement sur ces places puisqu'elles sont gratuites. Quand elles seront payantes, les usagers ne les utiliseront que lorsqu'ils en auront besoin. Ils précisent qu'ils ne vont pas faire de l'argent avec la recharge électrique.

Un commissaire (PDC) dit que, dans l'exposé des motifs du PL, il est dit qu'en ville de Genève il y a une baisse de 12,8% des macarons due aux nouveaux critères d'attribution ; on voit aussi que les macarons d'entreprise ont baissé de 3,8%. Il demande si ces baisses se retrouvent dans les autres communes et s'il y a une tendance à y renoncer ou à renoncer à la voiture.

M. Zuber répond que c'est principalement à cause des nouveaux critères. Il pourra leur faire une réponse ultérieure sur le point particulier des macarons d'entreprise.

Un commissaire (UDC) a une question sur le projet de parking du Trèfle-Blanc. Ils sont mandatés pour faire une étude et il demande si cette étude aboutira encore cette année.

M. Zuber indique ce projet a été mis en suspens et, en attendant, il a été demandé à la FP de construire un P+R provisoire en surface sur les parcelles disponibles.

Un commissaire (UDC) demande pour quand sont prévus les parkings des Tuileries, P47 et P49.

M. Zuber indique que ce sont des projets à moyen et long termes.

Une commissaire (S) a une question concernant le P+R Bernex-Vailly dont il est prévu un parking provisoire qui est en zone agricole. Elle demande quelles sont les dispositions à prendre pour construire un parking en zone agricole.

M. Zuber précise que c'est le canton qui construit cet ouvrage et il sera remis à la FP au moment où il sera terminé ; il ne peut pas répondre en détail sur le processus d'autorisation de construire. Cet ouvrage ne leur a pas encore été remis et il leur a été demandé de faire un exposé des besoins. Ce sera un parking extérieur d'environ 300 places qui devait ouvrir en décembre, mais ils ont été informés que le chantier est en retard donc ce sera peut-être au début de 2021.

Une commissaire (S) demande si c'est un parking pour les habitants du quartier et un P+R.

M. de Raemy dit qu'ils sont en train de se mettre d'accord avec les promoteurs privés, mais ils ont la mission de construire un parking P+R.

Un commissaire (MCG) dit que, sur le P49, il avait entendu il y a quelques années qu'il était question de faire une superstructure en acier simple et légère pour en faire un P+R et il demande s'ils sont au courant de ce projet. Il trouve que c'est un superbe emplacement pour faire du P+R.

M. Zuber répond que le terrain est contrôlé par l'aéroport et Palexpo qui ont un fort intérêt à construire eux-mêmes, mais c'est remis en question et ils sont en discussion avec l'aéroport, Palexpo et le canton pour définir les besoins, mais c'est effectivement bien là que ce projet est prévu.

M. Favre précise que le P47 est un endroit clé où va se développer un hub avec le tram du Grand-Saconnex et ce parking va être à l'usage de Palexpo,

de l'aéroport et des usagers des transports publics ; le projet est en cours de calage.

Un commissaire (MCG) a cru lire dans la presse qu'il y avait un problème avec les scancars en termes de protection des données.

M. de Raemy dit qu'il n'y a pas de problème de protection des données, d'autant plus que la FP ne conserve pas les photographies. Ce moyen de contrôle leur permet d'être beaucoup plus efficaces et d'envoyer les agents dans les rues à l'emplacement exact pour éviter de perdre du temps. L'étape d'après, comme cela se passe notamment dans plusieurs villes européennes, serait l'automatisation. Ces voitures leur permettent d'augmenter le contrôle.

Un commissaire (MCG) trouve que leur application mobile fonctionne extrêmement bien et il les en félicite.

Un commissaire (PDC) aborde la problématique du contrôle des parkings en voirie en ville de Genève. Il demande si ces scancars permettent des améliorations de la fréquence et de la cadence des contrôles.

M. de Raemy répond que le contrôle est clairement amélioré. C'est un chantier qui demande de changer le paradigme du contrôle du stationnement dans son ensemble. Cela demande une logistique, notamment parce que la loi les oblige aujourd'hui à envoyer un agent sur place.

Un commissaire (PDC) comprend qu'ils partent du principe que ce mandat est nettement amélioré et qu'indépendamment de la problématique de l'envoi des agents, c'est sous contrôle. Il ajoute que la problématique de la gestion de la mobilité en ville dépend aussi de la gestion des parkings et que toute amélioration sera bienvenue pour tous les usagers.

M. Zuber dit que c'est la mission qui leur est confiée et ils ont des résultats en hausse.

M. Favre indique que le canton a fixé des objectifs dans le cadre d'une convention, vu que le renforcement du contrôle de stationnement fait partie des mesures d'accompagnement de la mise en œuvre du Léman Express ; ils encouragent la Ville et la FP à en faire encore plus. Ils font ce qu'ils peuvent avec leurs scancars, on avait le même problème avec les sricams à l'époque qui devaient contrôler des accès ayant droit.

L'ordonnance devait leur permettre de débloquent ce dossier pour que l'usage des caméras se fasse à d'autres fins, mais l'OFROU a décidé qu'il ne mettrait pas en place d'ordonnance. Ils viennent d'écrire à M^{me} Keller-Sutter, car ils pensent qu'on pourrait en faire plus en matière de contrôle des infractions, que ce soit à travers la police routière ou la FP. Dans le système actuel, les moyens technologiques doivent être vérifiés en présence d'une

personne assermentée, ce qui fait qu'on ne gagne pas de temps et ils souhaitent moderniser les outils à disposition qui font partie d'une meilleure gestion des infractions et de la circulation et donc qui permettent de mieux réguler le système.

Une commissaire (PLR) demande comment ils décident de devenir propriétaires de certains parkings et pas d'autres.

M. de Raemy répond que c'est un partenariat avec l'Etat de Genève. Ils ont aussi des partenariats avec des communes pour les aider financièrement sur les parkings. Ils ont également leurs propres projets, notamment un projet qui est d'éliminer le parking des Alpes pour en faire un immeuble d'habitation avec un parking souterrain et l'immeuble serait probablement vendu pour financer le parking souterrain. Ces projets se font en concertation avec l'Etat et la Ville de Genève.

Une commissaire (PLR) pense que quand ils gèrent des parkings pour des tiers, un montant est prélevé sur les amendes et va au propriétaire des parkings. Elle demande si la dématérialisation va changer cela.

M. de Raemy précise que le montant des amendes ne leur parvient pas. Ils ont un contrat annuel pour la gestion des parkings, peu importe le nombre d'amendes.

Une commissaire (PLR) demande ce qu'il se passe si la personne n'a plus de batteries sur son téléphone et qu'elle utilise l'application.

M. Zuber précise que le paiement par téléphone est utilisé pour les parkings sur la voie publique. Dès lors que la personne a payé son ticket, et même si elle n'a plus de batteries, il n'y a pas de risque car la base est alimentée dès que le paiement est effectué.

Une commissaire (PLR) demande combien de places il y aura au P+R Bachet.

M. Zuber dit que c'est un parking multiusage. C'est donc bien le total qui est indiqué, soit 300 places P+R et 450 places pour les nouveaux logements.

M. Schrenzel ajoute un complément par rapport aux amendes sur les communes. Il y a un contrat de la commune avec la FP pour les questions du contrôle du stationnement et il y a un contrat entre la commune et le DSES où un montant forfaitaire est payé par la commune pour financer les prestations du service des contraventions.

La présidente propose de passer au vote d'entrée en matière sur le PL 12696.

Votes***1^{er} débat***

La présidente met aux voix l'entrée en matière du PL 12696 :

Oui :	12 (2 S, 3 PLR, 1 MCG, 1 UDC, 2 PDC, 2 Ve, 1 EAG)
Non :	–
Abstentions :	2 (1 PLR, 1 MCG)

L'entrée en matière du PL 12696 est acceptée.

2^e débat

La présidente met aux voix l'article unique du PL 12696 :

Oui :	12 (2 S, 3 PLR, 1 MCG, 1 UDC, 2 PDC, 2 Ve, 1 EAG)
Non :	–
Abstentions :	2 (1 PLR, 1 MCG)

L'article unique est accepté.

La présidente met aux voix le PL 12696 dans son ensemble :

Oui :	12 (2 S, 3 PLR, 1 MCG, 1 UDC, 2 PDC, 2 Ve, 1 EAG)
Non :	–
Abstentions :	2 (1 PLR, 1 MCG)

Le PL 12696 est adopté.

Projet de loi (12696-A)

approuvant le rapport de gestion de la Fondation des parkings pour l'année 2019

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014 ;
vu le rapport de gestion de la Fondation des parkings pour l'année 2019 ;
vu la décision du conseil de fondation du 9 mars 2020,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de la Fondation des parkings pour l'année 2019 est approuvé.



Commission des Transports

Audition du 26 mai 2020

Sommaire

1. Organisation
2. Activités
 - a. Vélostations
 - b. Places de stationnement (hors voie publique)
 - c. Gestion des macarons en Ville de Genève
 - d. Macarons annuels dans les communes
3. Constructions et mises en service 2019
4. Service du stationnement
 - a. Récapitulatif des places de stationnement sur la voie publique
5. Nombre d'abonnés et de locataires
6. Projets et dématérialisation
7. Compte de résultat



1- Organisation

Départements	2019	2018
Comité de direction	6	6
Service Communication	1	1
Service Juridique	1	1
Service Ressources Humaines	2	2
Service Achats	1	-
Département Travaux & Planification	3	3
Département Exploitation	41	37
Département Service du Stationnement	88	91
Département Administration & Finances	19	20
Département Systèmes d'Information	11	10
Apprentis	5	5
Total au 31 décembre	178	176

Effectifs Hommes: 109

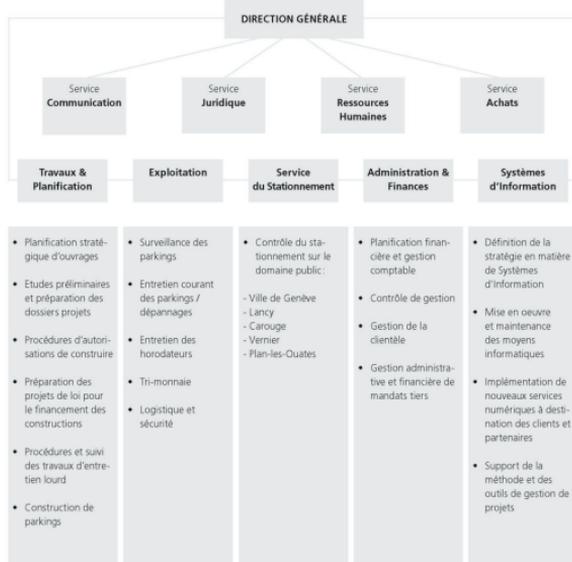
Effectifs Femmes: 69

Equivalent temps plein: 170 (y compris apprentis)



- En 2019, La Fondation des Parkings a reçu le label «1+ pour vous», distinguant les entreprises qui recrutent, à compétences égales, des personnes au chômage et s'engageant ainsi en faveur de l'intégration par le travail à Genève.
- La Fondation des Parkings est également formatrice d'employés de commerce CFC, offrant une formation et un suivi qualité, qui les préparera à l'obtention de leur certificat leur facilitera leur entrée dans la vie professionnelle.

Organisation



2- Activités - Vélostations

Vélostations	Vélos	Adresse	Commune
Montbrillant	336	Place de Montbrillant 9	Genève
CFF Grottes	148	Place de Montbrillant 4	Genève
Lancy-Pont-Rouge	1'090	Place de la Gare	Lancy
Lancy-Bachet	274	Chemin du Gui	Lancy
Chêne-Bourg	238	Place de la Gare 5	Chêne-Bourg
Eaux-Vives-Sud	236	Route de Chêne 7	Genève
Bellinzona	112	Viale Stazione 36b	Bellinzona
Neuchâtel	78	Place Blaise Cendrars 3	Neuchâtel
Interlaken	90	Bahnhofstrasse 28	Interlaken
Port d'Ouchy	52	Place de la Navigation 3	Lausanne
Total	2'654		

Vélostation de la gare de Lancy-Pont-Rouge



Vélostation de la gare de Chêne-Bourg



Vélostation de la gare de Lancy-Bachet



Activités – Places de stationnement (hors voie publique)

Typologie		Parkings Fondation	Parkings de tiers	Parkings privés Etat	Vélostations	Total
Voitures	Nbre parkings	32	49	106		187
	Nbre de places	9'453	14'927	5'102		29'482
Voitures électriques	Nbre parkings	8	12	2		22
	Nbre de places	76	75	8		159
Véhicules Mobility	Nbre parkings	6	6	1		13
	Nbre de places	27	51	1		79
Motos	Nbre parkings	14	22	8		44
	Nbre de places	547	1'246	86		1'879
Motos électriques	Nbre parkings	2	2	1		5
	Nbre de places	8	5	1		14
Vélos	Nbre parkings	9	3		10	22
	Nbre de places	495	331		2'645	3'471

Activités - Gestion des macarons en ville de Genève

Zones		Habitants	Entreprises	Total
Acacias	O	551	51	602
Champel	G	1'587	159	1'746
Cité Vieusseux	Q	1'284	84	1'368
Cluse	H-HB-HC	1'920	146	2'066
Eaux-Vives	D	1'719	229	1'948
Florissant	F	1'263	74	1'337
Grand-Pré/St-Gervais	K-KA	1'895	135	2'030
Jonction-Bastions	I-IC	1'423	85	1'508
Nations	M	594	28	622
Pâquis/St-Gervais	L-LA	1'217	171	1'388
Petit-Saconnex	P	857	124	981
St-Jean/St-Gervais	J-JA	1'625	95	1'720
Sécheron	N	103	10	113
Tranchées-Rive/Cité	E-EB-C	1'447	517	1'964
Vieille-Ville	B-BB *	492	191	683
Total au 31.12.2019		17'977	2'099	20'076

* B = rues résidents; BB = rues piétonnes

Activités - Macarons annuels dans les communes

Communes	Date d'introduction	Habitants	Entreprises	Total
Lancy	01.05.2011	2'076	130	2'206
Vernier (43A)	01.10.2012	825	30	855
Vernier (43B)	01.05.2013	400	15	415
Chêne-Bourg	01.10.2012	381	29	410
Plan-les-Ouates	01.10.2012	363	58	421
Carouge	01.01.2013	2'127	396	2'523
Onex	01.03.2013	1'130	38	1'168
Chêne-Bougeries	01.10.2013	423	30	453
Thônex	01.05.2014	229	13	242
Meyrin	02.06.2014	778	34	812
Hermance	01.02.2016	157	12	169
Jussy	01.03.2016	10	1	11
Cologny	01.02.2017	36	8	44
Confignon-Village	01.07.2017	80	13	93
Cressy (Confignon-Bernex)	01.07.2017	125	6	131
Versoix	01.09.2017	282	20	302
Puplinge	01.04.2018	86	1	87
Corsier	01.07.2018	56	2	58
Grand-Saconnex	01.05.2019	114	5	119
Vernier (43C)	01.06.2019	132	9	141
Croix-de-Rozon	01.07.2019	29	0	29
Total au 31.12.2019		9'839	850	10'689

3 - Constructions et mises en service 2019

- **Parking de la gare de Chêne-Bourg :**
 - 550 places voitures.
 - 5 niveaux en sous-sol.
 - 130 places pour les deux-roues motorisés.
 - Inauguration le 2 décembre avec mise en service de 43 places du 1^{er} sous-sol.
 - Dès le 1^{er} mai 2020, les 2 autres niveaux seront opérationnels.
 - L'ouvrage répondra aux besoins des habitants du quartier, des visiteurs, clients du futur centre commercial du futur, ainsi que les usagers du Léman Express, abonnés P+R ou voyageurs CFF de longue distance.



Constructions et mises en service 2019

- **Vélostation de la gare de Lancy-Pont-Rouge :**
 - Plus grande vélostation de Suisse Romande
 - 4^{ème} plus grande vélostation de Suisse
 - Début des travaux en février 2019 et inauguration le 22 novembre 2019
 - Capacité de 1'100 places
 - Interconnexion avec tram, bus et Léman Express
 - Protégée par un système de vidéosurveillance
 - Accessible 24h/24 et 7j/7
- **Vélostation des gares de Chêne-Bourg et Lancy-Bachet :**
 - Construite par le Canton
 - Cédée sous forme de DDP à la Fondation des Parkings
 - Installation des équipements de contrôle d'accès et de télégestion
- **Vélostation de la gare des Eaux-Vives :**
 - Travaux de peinture
 - Installation des supports vélos
 - Installation des équipements de contrôle d'accès et télégestion



Constructions et mises en service 2019

- Principales ouvertures en 2019 :
 - Vélostations Léman Express : Pont-Rouge, Bachet, Eaux-Vives et Chêne-Bourg
 - Parking de la gare de Chêne-Bourg
 - Parking de la gare des Eaux-Vives (CFF)
 - Parking Val d'Arve (Ville de Carouge)
 - Parking H-Cluse (HUG) : transformation en parking public
 - Parking Esplanade Pont-Rouge (privé)
 - Parking Roches Brunnes (Sion)

4 - Service du stationnement

- Le service du stationnement représente **la part la plus importante des effectifs**.
- En 2019, recrutement de **12 agents de stationnement**.
- Création d'un **poste de coordinateur/observateur** pour répondre aux besoins engendrés par les nouvelles technologies, et notamment la mise en service de 2 véhicules de type **Scan Car**.
- Démarches entreprises auprès des autorités fédérales en vue de **dématérialiser** totalement le processus de l'amende d'ordre et d'homologuer la technologie de type Scan Car.
- **Coopération avec les entités** en lien avec l'activité de contrôle sur l'ensemble du domaine public des villes de Genève, Lancy, Carouge, Vernier et Plan-les-Ouates.
- Reconduction des mandats de contrôle du stationnement pour une durée de 3 ans pour **les communes de Lancy et Vernier**.
- Reconduction des mandats de contrôle du stationnement pour une durée de 1 an pour **la commune de Plan-les-Ouates**.
- Signature d'une convention de 3 ans pour le contrôle du territoire de **la commune de Satigny**.

Récapitulatif des places de stationnement sur la voie publique

Commune	Places gratuites limitées	Places gratuites illimitées	Places payantes	Total places voitures	Places 2 roues	Cases dites « de livraison »
Ville de Genève	17'721	366	4'303	22'390	12'240	1'176
Lancy	2'585	288	266	3'139	1'201	35
Carouge	2'050	144	288	2'482	1'473	96
Vernier	1'866	342	82	2'290	429	51
Total*	24'222	1'140	4'939	30'301	15'343	1'358

* Source: Office cantonal des transports, 2019.

5 - Nombre d'abonnés et de locataires

Type	Nombre
Parkings de la Fondation	
Public	614
Habitant	710
Nuit	18
Moto	95
P+R	3'777
Parkings de tiers	
Public	4'404
Habitant	2'150
Nuit	154
Moto	365
P+R	520
Parkings privés de l'Etat de Genève	
Auto	2'745
Moto	35
Abonnements multiparking 2RM	23
Total au 31.12.2019	15'610

6 - Projets et dématérialisation

- Lancement de nombreux projets en 2019 au service des clients de la Fondation :
 - Installation d'un nouveau système de comptage par caméras au P+R Etoile afin d'améliorer le confort d'utilisation et d'offrir des prestations innovantes.
 - Paiement du stationnement par mobile et proposition de 5 opérateurs offrant plus de choix et réduisant les coûts globaux à charge de la communauté. Plus besoin de ticket, le droit de stationnement est enregistré.



Plus de ticket papier



Plus besoin de monnaie



Payez au plus juste



Option de rappel avant la fin

7 - Compte de résultat consolidé pour les exercices clôturant au 31 décembre : résumé des totaux

Montant CHF	Budget 2019	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Total des produits	46'850'824	48'017'878	43'750'151
Total des charges *	39'281'886	54'635'101	35'336'580
Résultat opérationnel	7'568'938	- 6'617'223	8'413'572
Résultat avant sociétés associées	7'538'303	- 6'567'398	8'658'986
Résultat de l'exercice	8'350'507	- 5'639'045	7'758'331

* Charge exceptionnelle CPEG : CHF 17'459'948

Projet de nouveaux ouvrages

- **Parking Trèfle Blanc** : 1'440 places sur le site de Trèfle-Blanc, situé non loin de la gare du Bachet et accessible directement depuis l'autoroute. En 2019, plusieurs variantes ont été étudiées. Néanmoins, ce projet a été mis en suspens car sa structure et son planning de réalisation dépendent de la réalisation de la nouvelle patinoire de Genève. Dans cette attente, il a été demandé à la Fondation des Parkings de construire un P+R provisoire en surface sur les parcelles disponibles. Ainsi, 240 places pourraient être réalisées, pour une mise en service fin 2020 ou début 2021.
- **P+R Bachet** (300 places en sous-sol) : le PLQ 29 884 Chapelle-Gui prévoit 300 places P+R et 450 places pour les nouveaux logements. Après l'étude de différents scénarios de mutualisation, il a été décidé que le P+R serait construit en lien avec le parking pour habitants des îlots A et B, sans mutualisation des places. Différentes variantes techniques ont été étudiées au cours du 1er semestre afin de résoudre les contraintes imposées par les coopératives, la Ville de Lancy et l'office de l'urbanisme. La variante retenue a donné lieu à un avant-projet validé par les futurs constructeurs des logements. L'objectif de mise en service est 2023.
- **P+R Bernex-Vailly** (450 places en sous-sol) : 450 places de parking seront construites sous les futurs immeubles du PLQ Vailly, au sud de la route de Chancy. Elles seront situées au premier niveau d'un parking souterrain proposant également des places de parking pour les futurs habitants et activités du PLQ. L'objectif de mise en service est 2024. Dans cette attente, pour accompagner l'extension de la ligne du tram jusqu'à Bernex, l'Etat réalise un parking P+R de 300 places en surface, côté nord de la route de Chancy, pour lequel la Fondation des Parkings a réalisé le cahier des charges et a fait part de ses recommandations. La mise en service devrait coïncider avec celle de l'arrêt du tram, prévue en décembre 2020.

Projet de nouveaux ouvrages

- **P+R des Tuileries (600-800 places en ouvrage)** : L'objectif final est la mise en service d'un parking P+R de 600-800 places en ouvrage à l'horizon 2026, sur le site de Champs-du-Château. Dans cette attente, la Fondation des Parkings a prévu l'agrandissement sur le même site du P+R actuel, de 53 à 100 places en surface. Les études d'avant-projet ont eu lieu cette année. Les études, demande d'autorisation de construire et appels d'offres sont programmés pour 2020.
- **Etudes** : Sur le site des parkings actuels P47 et P49, il est prévu la construction d'un parking centralisé de 4'500 places, dont 600 places P+R, regroupant tous les besoins de ce futur pôle multimodal. L'Etat a le projet de construire des bâtiments scolaires ainsi qu'un parking de 290 places, dont 200 places P+R, sur le site de la Goutte Saint-Mathieu, situé en face du P+R Bernex actuel.





Merci de votre attention !

Damien Zuber

Directeur général

d.zuber@fondation-parkings.ch



FONDATION
DES
PARKINGS